



**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
Procès-verbal - Rencontre du

**DATE :** 06 06 2024, 18 h 30

**LIEU :** Salle multi

**Personnes présentes**

Valérie Jean	Direction
Pierre-Luc Duchesneau	Représentant(e) des parents
Catherine Pelletier	Représentant(e) des parents
Marie-Claude Servant	Représentant(e) des parents
Caroline Vallée	Représentant(e) du personnel de soutien
Annie Ducas	Représentant(e) du personnel enseignant
Nancy Laflamme	Représentant(e) du personnel enseignant
Catherine Rancourt	Représentant(e) du personnel professionnel
Chantal Leblanc	Représentant(e) du service de garde

**Personne(s) absente(s)**

Adoussalam Diallo	Représentant des parents
David Jaime	Représentant des parents

**Public**  
Aucun public présent

Numéros de décisions	Sujets		Résumé	Suivis à faire
	1.	<b>Ouverture de la séance, mot de bienvenue et vérification du quorum</b>	L'ouverture de la séance a lieu à 18h33. Pour le dernier conseil d'établissement pour l'année scolaire 2023-2024, le quorum est atteint.	
013-CE 2023/2024	2.	<b>Adoption de l'ordre du jour du 6 juin 2024</b>	Il est résolu par Mme Catherine Rancourt d'adopter l'ordre du jour tel que lu par Mme Jean.	
014-CE 2023/2024	3.	<b>Approbation du procès-verbal du 18 avril 2024</b>	Il est résolu par Mme Catherine Pelletier d'adopter le procès-verbal tel que rédigé.	
	4.	<b>Suivis au procès-verbal du 18 avril 2024</b>	Mme Jean annonce que le tournoi de golf du Club des Lions a permis à l'école de l'Envol de recevoir un don de 18 500\$. A ce montant, 5000\$ a été ajouté par l'organisme, pour un don total de 23 500\$.	
015-CE 2023/2024	5.	<b>Activités et sorties éducatives à venir</b>	Diverses demandes de sorties sont présentées aux membres : jeux d'eaux au Grand Marché, Quai paquet, Village Vacances Valcartier ainsi que sortie à la bûche glacée. Les sorties sont approuvées à l'unanimité.	
	6.	<b>Projet éducatif et plan de mise en oeuvre</b>	Un document présentant le projet éducatif 2023-2027 est présenté. La mise en page a été refaite afin d'être uniforme avec les autres écoles. Les valeurs, la vision et les objectifs de l'école y sont mentionnés. La vision est d'avoir un milieu de vie et d'apprentissage où chaque élève a sa place, soutenu par l'expertise d'une équipe bienveillante et engagée. Pour ce qui est des valeurs, le respect, l'engagement ainsi que la collaboration sont prônés. L'autonomie et la communication sont les enjeux à travailler à l'Envol-. Il manque certaines données au projet éducatif, car c'est difficile à quantifier pour l'école. La lead pédagogique et le Centre de services se pencheront sur le sujet. Mme Jean mentionne que l'an prochain sera dédié pour le plan de mise en oeuvre de ce projet éducatif.	

	7.	<b>État du budget</b>	Mme Jean souligne que les projections faites en février étaient très réalistes. L'école est en bonne posture financière pour 2023-2024. Un surplus budgétaire annuel de 4000-5000\$ est estimé. Cet argent sera réinvesti pour éviter de perdre les sommes, car tout surplus est maintenant redonné au ministère. Pour ce qui est des déficits des années passées, cela a été absorbé par le centre de services.	
	8.	<b>Mesures dédiées et protégées</b>	Selon la loi, le Conseil d'établissement est tenu d'approuver la répartition des montants reçus par l'école pour les mesures dédiées et protégées. Toute allocation fournie par le ministère est appelée une mesure. Celle-ci est conventionnée, dédiée ou protégée. Une mesure conventionnée englobe les montants alloués selon la convention collective des membres du personnel et les sommes sont conservées dans l'école (exemple : perfectionnement). Une mesure dédiée est exclusivement réservée à un projet (par exemple l'aide alimentaire). Enfin, une mesure protégée est donnée à l'école, mais l'allocation peut être transférée d'une mesure à l'autre selon les besoins. Un document est présenté à cet effet aux membres. La résolution #1 est signée par M. Duchesneau, président, ainsi que par la secrétaire, Mme Bédard.	
016-CE 2023/2024	9.	<b>Frais chargés aux parents pour le service de surveillance (SSS)</b>	Lors du dernier conseil d'établissement, la proposition avait été faite d'augmenter le tarif afin que le service se rapproche le plus possible de l'autofinancement. Mme Jean propose d'augmenter le coût annuel de 300\$ à 350\$ pour le service de surveillance du diner pour les élèves de niveau secondaire. Cette hausse est approuvée à l'unanimité.	
017-CE 2023/2024	10.	<b>Liste des fournitures chargées aux parents pour 2024-2025</b>	Sur la facture scolaire, les parents verront apparaître des frais pour le matériel reproductible, les activités de groupe, l'agenda (selon les groupes), le service de surveillance du diner (élèves de niveau secondaire seulement) ainsi que l'assurance accidents. Deux nouveautés s'ajoutent cette année : un montant pour l'aide alimentaire afin d'amasser un fonds de réserve commun pour les groupes qui font des activités de cuisine ainsi qu'un montant pour les arts plastiques. Le budget arts plastiques est assez limité, d'où l'idée de charger un coût aux parents pour pallier les dépenses selon les groupes. Les frais sont approuvés par l'ensemble des membres à l'unanimité.	

018-CE 2023/2024	<b>11.</b>	<b>Résolution “sorties à moins de 1,6 km de l'école “</b>	Les membres du Conseil d'établissement doivent approuver les sorties à pied dans un rayon de 1,6 km autour de l'école. Afin d'éviter une consultation à chaque demande, la résolution #2 est signée par le président ainsi que la secrétaire.
019-CE 2023/2024	<b>12.</b>	<b>Agenda de l'école (annexes personnalisées)</b>	L'agenda n'est pas utilisé par tous les enseignants. Cela concerne donc seulement quelques groupes qui ont désiré l'achat. C'est une compagnie externe qui en fait l'impression. Les règlements de l'école, les numéros de téléphone, le code de vie feront encore parties des annexes cette année. Il n'y a pas de changement mise à part l'ajout d'une section concernant le retour précipité à la maison. Le document sur les règles de vie sera transmis par courriel à tous les parents des élèves qui n'auront pas d'agenda afin d'en prendre connaissance. Les annexes sont approuvées à l'unanimité par les membres.
020-CE 2023/2024	<b>13.</b>	<b>Horaire début d'année 2024-2025</b>	Le calendrier scolaire est présenté par Mme Jean. L'équipe école désire un accueil personnalisé. Pour ce faire, le 27 et le 28 août seraient des journées de rencontre entre les parents et les enseignants. Le service de garde et de surveillance seraient ouverts seulement pour les anciens élèves. Par conséquent, la rentrée scolaire pour tous les enfants serait le 29 août 2024. Le calendrier scolaire 2024-2025 est approuvé à l'unanimité tel que présenté.
021-CE 2023/2024	<b>14.</b>	<b>Modalités de communication aux parents</b>	Les membres du conseil proposent et adoptent à l'unanimité que le courriel soit privilégié pour toute communication avec les parents. Pour ce qui est des tuteurs (responsables des résidence), les communications papier seront prioritaires.
022-CE 2023/2024	<b>15.</b>	<b>Projet de garde-robe scolaire</b>	Une garde-robe scolaire pour les élèves avec le logo de l'école est proposée par Mme Jean. Elle désire faire développer un sentiment d'appartenance chez les jeunes avec ces vêtements. Aucune gestion supplémentaire s'ajouterait pour l'école autre que réceptionner les vêtements et les distribuer. La proposition de lancer cette gamme de vêtements est adoptée à l'unanimité en suggérant d'envoyer aux parents un sondage afin de connaître leurs opinions sur le projet.

	<b>16.</b>	<b>Changement du logo de l'école</b>	Mme Jean informe les membres de son désir de modifier le logo actuel de l'école. Elle désire conserver l'oiseau tout en modifiant un peu le sigle. L'équipe école sera consultée pour la décision finale.	
023-CE 2023/2024	<b>17.</b>	<b>Calendrier scolaire 2024-2025 et journée de concertation</b>	Tout comme l'an passé, Mme Jean propose l'idée d'avoir une journée pédagogique de concertation pour les équipes classe. Par conséquent, le service de garde et de surveillance seraient fermés pour la journée. Il est donc adopté à l'unanimité d'ajouter le 21 février 2025 à titre de journée de concertation pour les membres du personnel.	
	<b>18.</b>	<b>Projets spéciaux été 2024</b>	Pendant l'été, l'aménagement des classes dans l'agrandissement aura lieu. Il y aura des travaux de peinture qui seront effectués dans certains bureaux et la matériathèque sera remplacée. Elle mentionne aussi que des tests de transport ont été faits hier avec l'architecte. Enfin, elle souhaite rafraîchir les casiers en les peignant, mais elle est dans la recherche de financement pour ce projet.	
	<b>19.</b>	<b>Communication du représentant du service de garde</b>	Mme Leblanc annonce que la technicienne en service de garde est en retour progressif de son congé de maladie. De plus, elle informe qu'un formulaire sera envoyé aux parents pour l'inscription aux journées pédagogiques pour l'année scolaire 2024-2025. Elle parle aussi du programme d'activités du service de garde en lien avec le projet éducatif qui devra être envoyé à l'ensemble des parents. Dans ce document, les objectifs d'autonomie et de communication sont mentionnés ainsi que les moyens utilisés pour qu'ils soient atteints.	
	<b>20.</b>	<b>Communication de la direction</b>	Mme Jean remercie les membres pour leur implication dans le Conseil d'établissement. Elle rappelle que les mandats des parents sont pour une durée de 2 ans et que M. Jaime termine cette année son implication. Pour ce qui est des membres du personnel, cela est renouvelé chaque année. Elle propose enfin de tenir l'an prochain les séances les mardis plutôt que les jeudis.	

	<b>21.</b>	<b>Questions et commentaires des membres du conseil d'établissement</b>	Les membres informent que le montant de 250\$ dédié au Conseil d'établissement dans le budget de l'école sera donné pour la fête de fin d'année.	
	<b>22.</b>	<b>Levée de l'assemblée</b>	La levée de l'assemblée a lieu à 20h11.	
		Signature de la présidente		Signature de la secrétaire